



Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par **Monsieur Anthony CANNELLA** demeurant Rue de Bleumont 34 C à 4053 CHAUFONTAINE.

Le terrain concerné est situé **Rue de Bruxelles, 37 à 4130 Esneux** et cadastré division 1, section E n°534E.

La demande vise les travaux suivants : **Installation d'une enseigne lumineuse concernant le rez-de-chaussée commercial (exploité en friterie)** et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme pour les raisons suivantes :

- **La saillie par rapport à la façade est supérieure à 1,00m ;**
- **L'enseigne est placée à moins de 60 cm des limites latérales de la façade.**

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX **sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.44.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : 04/380.93.35, mail : urbanisme@esneux.be, dont le bureau se trouve Place J. d'Ardenne, 1 à 4130 ESNEUX.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 11 mai 2023 au 25 mai 2023 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be